



Lycée Paul Rey

6, avenue Jean Seignères 64800 NAY

☎ Standard Cité Scolaire : 05 59 61 23 10

Site internet : www.citescolairedenay.fr E-Mail : ce.0640046c@ac-bordeaux.fr

Document 2

AUTORISATION DE SORTIE

Je, soussigné(e)

(nom, prénom du responsable légal)

Autorise

N'autorise pas : (présence obligatoire de 8h à 12h et de 14h à 17h dans l'

établissement)

l'élève

né(e) le

(nom, prénom)

de la classe de

qualité

Externe

Demi-pensionnaire

Interne

à bénéficier des possibilités de sortie offertes aux élèves conformément

aux dispositions du Règlement Intérieur en vigueur :

- en cas d'absence d'un professeur

- pendant les heures d'étude

étant entendu que ces 2 possibilités sont indissociables.

En cas d'autorisation, l'établissement est de facto déchargé de ses responsabilités.

Fait à

le

Signature du responsable légal avec la mention "LU ET PRIS CONNAISSANCE".



Document 2

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires, votre enfant peut le cas échéant être photographié ou filmé.

Or l'utilisation d'une photographie ou d'une vidéo de votre enfant ne peut être faite que dans un strict cadre scolaire ou pédagogique. Ce peut être le cas de manifestations sportives, culturelles, citoyennes, pour lesquelles l'établissement est représenté, de documents de présentation de l'établissement, du site du lycée, de voyages ou sorties pédagogiques, la photo de classe, etc.

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti. Vous pourrez donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposerez du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.

Dans le cas du site Internet du lycée, le responsable de l'établissement atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ; d'autre part vous pourrez faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et de suppression de données qui vous concernent (art. 34 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978).

Dans ces conditions :

Je soussigné

représentant légal de l'élève :

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

L'établissement (professeurs ou autres intervenants) à photographier ou filmer mon enfant dans le strict cadre scolaire ou pédagogique énoncé ci-dessus.

Date et signature du chef d'établissement

Fait à Nay le : 01 juin 2020



Date et signature(s) du(es) représentant(s)

légal(aux) de l'élève

Fait à Nay le